

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 34 (1962)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Habitat et civilisation : le 26e Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement des territoires

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125338>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

périphériques des agglomérations, le sol est considéré comme un bien pouvant être commercialisé au même titre que n'importe quel bien secondaire susceptible de production indéfinie. Soumis pratiquement sans restriction au jeu des mécanismes automatiques d'adaptation de l'économie libérale, il est dans la logique du système que, dans la phase d'expansion que nous connaissons, on assiste à une montée vertigineuse des prix.

Soyons convaincus que le problème de la politique du sol va s'imposer de plus en plus dans notre pays comme un problème politique de premier plan. Disons qu'il s'agit plus profondément d'un problème de philosophie politique. Lorsque l'ordre légal permet à des particuliers représentants d'intérêts économiques limités, d'empêcher par leur seul refus de vendre, et de vendre à un prix normal, le terrain nécessaire à la croissance des agglomérations, à l'implantation des logements et des usines, à l'aménagement des prolongements du logis, lorsqu'il laisse le champ libre à toutes les manœuvres d'accaparement et de spéculation, ce n'est plus d'ordre qu'il s'agit, mais de désordre établi.

La Belgique connaît depuis plus de cent ans (législation coordonnée de 1858-1867) le système de «l'expropriation par zone», qui permet aujourd'hui encore de réaliser des objectifs variés: logements, industrie, espaces verts, bâtiments publics, remodelage de quartiers anciens. La France, par sa loi foncière de 1953, sa législation de 1958-1959 sur les «zones à urbaniser par priorité» et sa législation de 1961 sur les «zones d'aménagement différé» a introduit les mêmes possibilités. Dans d'autres pays, des nécessités pressantes ont provoqué les mêmes adaptations de l'ordre juridique, au nom précisément de la fonction sociale de la propriété.

En ce qui concerne notre pays, comme on aimerait parfois que l'USAL nous chante un chant nouveau et réponde aux préoccupations d'une opinion publique désormais largement sensibilisée; qu'elle prenne la peine de procéder à une étude approfondie du problème, précise ses objectifs, et après s'être assuré une plate-forme représentative de larges milieux sociaux et politiques, parte enfin au combat en utilisant la voie de l'initiative constitutionnelle.

## Habitat et civilisation

### Le 26<sup>e</sup> Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Le 8 septembre s'est terminé à Paris le 26<sup>e</sup> Congrès mondial d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement des territoires dont les travaux se sont échelonnés tout au long de la semaine.

Ce congrès, qui constitue tous les deux ans les assises de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires, s'était tenu précédemment à Lisbonne, Edimbourg, Vienne, Liège et Porto-Rico. Cette année, c'est à la Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme, section de la fédération internationale, que revenait la charge d'organiser à Paris ce 26<sup>e</sup> congrès.

Il s'est déroulé dans le cadre du palais de l'UNESCO en présence de plus de 1500 délégués représentant les trente-sept pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Congo, Danemark, Egypte, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République arabe unie, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, USA, URSS. Le thème choisi pour les travaux de ce congrès était «Habitat et Civilisation». En d'autres termes, il s'agissait pour les congressistes d'examiner comment les données humaines, sociales, techniques, scientifiques, économiques et administratives de la vie moderne réagissent ou doivent réagir sur l'élaboration et la réalisation des programmes d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement du territoire dans les différentes régions du monde.

Un tel thème, en dépit de son ampleur, a permis d'utiles confrontations sur la nature et l'importance des efforts poursuivis dans les différentes nations pour adapter l'habitat et l'urbanisme aux conditions de la vie moderne. En dehors de la séance d'ouverture et de la séance de clôture, les travaux du congrès ont été répartis en trois groupes de questions:

Un premier groupe s'est attaché à l'étude de l'évolution humaine et sociale; il avait pour président M. B. Frommes (Luxembourg), et pour rapporteur le D<sup>r</sup> J. Ziolkowski. Un deuxième groupe a consacré ses travaux à l'étude de l'évolution scientifique et technique; il était présidé par M. H. Van Huyck (Belgique), et avait pour rapporteur le D<sup>r</sup> W. Triebel (Allemagne).

Un troisième groupe s'est penché sur les problèmes relatifs à l'évolution administrative et économique; il était présidé par le D<sup>r</sup> C. S. Ascher (USA), et avait pour rapporteur le D<sup>r</sup> S. O. Van Poelje (Pays-Bas).

On trouvera plus loin les passages essentiels des rapports soumis à l'attention des congressistes sur chacune de ces questions, ainsi qu'un aperçu des interventions auxquelles ils ont donné lieu.

De l'exposé introductif de M. Ceccaldi, rapporteur général, nous retiendrons notamment le passage suivant précisant l'objet même de cette grande confrontation internationale et le climat dans lequel elle s'est déroulée: «Les bâtisseurs de notre époque, architectes, urbanistes et géonomes (comme on nomme parfois les aménageurs du territoire) et tous ceux, techniciens et administrateurs, qui leur sont associés ressentent le poids accru de leur responsabilité. Hier prisonniers des impératifs financiers, des contraintes spatiales, de la pression des besoins prioritaires, des tracasseries procédurières, ils devaient, tant bien que mal, raccommo-der le tissu urbain en tirant le meilleur parti de moyens limités; et voici qu'ils composent des secteurs urbains entiers, voire de grandes métropoles, participent à la planification générale et se désignent ainsi comme boucs émissaires de toutes les infortunes des nouvelles cités. Ils souffraient d'être cantonnés dans une branche bien définie de l'industrie du bâtiment et voilà qu'on les découvre, au point de rencontre des techniques et des aspirations humaines, parmi les mieux placés pour tenter cette synthèse de la matière et de l'esprit dont notre société éprouve confusément la nécessité.»

» Naguère centrée sur le milieu du travail qui polarisait les forces du combat ouvrier et les efforts du législateur social, la conquête du bonheur s'attache de plus en plus à l'amélioration du cadre résidentiel où l'homme vit avec les siens la partie la plus longue et la plus libre de son existence.

» L'extraordinaire métamorphose du monde d'aujourd'hui explique cette assez soudaine promotion du rôle du bâtisseur. Elle est aussi la cause de son tourment, car il doit, pour exprimer pleinement la société en mouvement accéléré, la réinventer constamment. Dès lors, les doctrines, les techniques et les procédures de l'habitat perdent à peu près tout sens, considérées en soi. Elles n'existent que par rapport à une évolution générale qui les conditionne, mais dont elles contribuent à fixer l'orientation.

» Nous sommes conviés à faire halte un moment, à déposer l'enveloppe de nos habitudes professionnelles, à sortir de nous-mêmes, pour jeter un regard neuf et lucide sur le monde avec le secours de ceux qui peuvent en éclairer le mouvement. La véritable originalité du thème choisi est son extériorité aux préoccupations quotidiennes des professionnels de l'habitat, qui sont invités à se mêler de ce qui ne les regarde pas directement, de ce qui ne regarde personne en particulier et qui est plus important que tout le reste, parce que tout le reste en dépend.

» Il s'agit seulement, mais c'est extraordinairement difficile, de situer, objectivement et du dehors, l'évolution de l'habitat au sein de la civilisation, non pas de la civilisation particulière à telle société organisée, localisée dans le temps et dans l'espace, mais de la civilisation tout court considérée comme l'expression la plus large du phénomène humain.»

Le phénomène le plus marquant de notre temps, devait encore noter M. Ceccaldi, est sans doute la concentration humaine dans les villes s'élargissant en agglomérations monstrueuses et susceptibles de toucher les neuf dixiè-

mes de la population mondiale dans moins d'un siècle. Cette naissance désordonnée des villes a conduit à un triple rationnement: de l'espace, des éléments naturels (eau, air, etc.), du temps... Si l'homme urbain a démontré une remarquable adaptabilité aux contraintes physiques et si la vie urbaine a conduit à une stimulation intellectuelle, en revanche, elle s'accompagne de diverses coupures: de la nature, de soi-même, des affaires de la cité, de la sociabilité. La famille elle-même a été touchée dans son essence, mais elle a pourtant survécu à la ruine des structures sociales traditionnelles.

Ce fut l'occasion pour M. Ceccaldi d'affirmer, en conclusion, la vocation profonde de tous ceux qui, réunis en ce congrès, se considèrent comme «les ouvriers passionnés d'une civilisation digne des exploits de notre époque, où les besoins essentiels de chacun ayant été satisfaits dans la dignité, la culture de l'esprit et de l'âme apparaîtrait comme le degré supérieur du confort individuel et la sociabilité, la forme la plus élevée de chaque destinée singulière».

En dehors des séances de travail consacrées à l'examen des trois groupes de questions indiqués ci-dessus, le congrès a servi de cadre à la réunion des divers comités permanents existant au sein de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires: Comité permanent sur les rapports entre le loyer et le revenu familial; Comité permanent sur les sociétés d'habitation, devenu Groupement international pour l'habitat social; Comité permanent des urbanistes professionnels; Comité permanent sur l'enseignement; Comité permanent sur la circulation; Comité permanent pour l'aménagement régional; Comité permanent sur la rénovation urbaine; Comité permanent sur les monuments et sites historiques; Comité du glossaire.

Notons encore qu'en marge du congrès était organisée au Musée de la ville de Paris une exposition internationale d'habitation et d'urbanisme sur le thème: «Groupes d'habitations et équipements collectifs.» Cette exposition constitue une excellente confrontation par l'image des réalisations d'une vingtaine de pays en matière d'habitat et d'urbanisme.

Nous ne saurions, en terminant, passer sous silence les efforts déployés par la Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme, afin d'accueillir à Paris, dans les meilleures conditions, un congrès de cette ampleur. L'organisation des séances de travail, les nombreuses manifestations prévues en marge du congrès n'auront pas manqué d'impressionner favorablement les délégués étrangers en même temps que cette manifestation internationale a permis à la Confédération française de s'affirmer comme l'un des éléments moteurs de la Fédération internationale.

Non moins louable apparaît après ce congrès l'activité déployée par la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires et par son président, M. J. Canaux, qui sont parvenus à rassembler 1500 délégués de 37 pays dont les travaux auront apporté une très utile contribution à l'adaptation des conditions d'habitat à l'évolution du monde moderne.